

torieuse. Telle fut en effet sa volonté, et, dans cette occasion, vouloir aussi fut pouvoir (1).

Il écrit d'abord au successeur de saint Pierre cette lettre véhémement que j'ai citée dans mon premier chapitre (2), et dans laquelle il exhorte ce pontife à user de tolérance envers les *quarto-décimans* de bonne foi (3). Puis il invite les évêques et les docteurs de la Gaule à se réunir à Lugdunum, en concile, pour y délibérer sur la question qui divise la chrétienté.

Cette assemblée, la première de ce genre qu'ait vu la Gaule, fut réunie, d'après des calculs qui paraissent très-admissibles, dans la dixième année du règne de l'empereur Commode, au commencement du pontificat de saint Victor, environ l'an 169 (4). Toutes les Églises du pays celtique s'y firent représenter ; des écrivains ecclésiastiques y comptent même, nombre déjà considérable, jusqu'à treize évêques ou *Frères* (5), la plupart disciples immédiats du second évêque de Lyon (6). Ses actes durent être rédigés en grec, langue des primitives Églises de leur patrie, de même que la lettre synodale des Pères; du moins un fragment précieux de cette dernière pièce, conservé par Eusèbe, est-il écrit dans l'idiome hellénique (7).

Ce même Eusèbe, en jouant sur le nom de saint Irénée,

(1) Così vuole là dove si pote che si vuole

(DANTE, *Infern.*, cant. II).

(2) Voyez ci-dessus, p. 27.

(3) On appelait au II^e siècle *quartodecimans* les chrétiens qui célébraient la fête de Pâques le 14 de la lune.

(4) *Hist. litt. de la France*, t. I, p. 298.

(5) *Hist. litt. de la France*, t. I, p. 269.

(6) Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, t. I, p. 89.

(7) Suivant Eusèbe, cette lettre synodale est l'œuvre de saint Irénée. (*Hist. eccl.*, I, v, c. 24).